

c - Quand la proposition principale exprime la volonté ou le désir

L'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée relative se justifie ici par l'expression de la volonté et du désir ou de l'intention qui appartiennent, comme nous avons vu précédemment avec les propositions subordonnées conjonctives, à la sphère de la subjectivité.

Toutefois, le conditionnel ou même l'indicatif se substituent au subjonctif, quand l'irréalité ou l'impossibilité sont moins marquées, voire absentes.

Ainsi, il existe souvent une nuance très subtile entre le subjonctif, qui insiste sur l'absence de l'antécédent, et le conditionnel, qui souligne l'idée de condition irréalisable de l'existence de l'antécédent.

- *Désireriez-vous porter des vêtements **dans lesquels vous ne vous sentiez pas à l'aise** ?* (Ce serait absurde !)
- *Désireriez-vous porter des vêtements **dans lesquels vous ne vous sentiriez pas à l'aise** ?* (Pourtant, de tels vêtements existent. Libre à vous de choisir.)
- *Il rêvait d'un pays **où tout soit parfait et où l'argent n'existe pas**.* (Ce souhait est irréalisable.)
- *Il rêvait de vacances **où il pourrait enfin se reposer**.* (Soumis à une condition, ce souhait est réalisable.)



J'aimerais t'offrir des fleurs **qui aient** un parfum inconnu et **que** personne **n'ait jamais cueillies**.

Quand avons-nous cessé de désirer que rien d'autre que le soleil, la lune, la nuit, le jour, la nature, les saisons **partent** et **viennent** dans un beau mouvement qui nous mystifiait et nous remplissait de crainte et de respect ?

Quand avons-nous commencé à souhaiter **que tout cela change** et **nous obéisse** ?

Qui aujourd'hui accepterait de passer une seule journée, une seule heure **au cours de laquelle absolument rien ne se passe/ne se passerait** ?

